

Conseil d'Orientation de la Stratégie Vaccinale

Note du 1^{er} juillet 2022 mise à jour le 25 juillet 2022 – Importance des rappels de vaccination pour les publics fragiles

Par la présente note, le COSV souhaite insister sur l'importance du rappel vaccinal pour les publics suivants, dans un contexte de recrudescence de l'épidémie et face à certains signaux émis par les professionnels de santé les concernant.

1) Personnes immunodéprimées

Plus que jamais dans le contexte de la vague actuelle de Covid liée aux variants BA4/5, la protection des personnes profondément immunodéprimées repose, en plus du port du masque FFP2 et du respect des gestes barrière, sur l'utilisation prophylactique à forte dose de la combinaison d'anticorps Evusheld, sur l'utilisation thérapeutique du Paxlovid, et sur la vaccination (cf recommandations de l'ANRS/MIE en lien avec la HAS et l'ANSM en date du 28 Juin 2022). **Il importe donc d'insister sur la nécessité que ces patients reçoivent sans attendre un rappel supplémentaire, de préférence 3 mois après le rappel précédent** (ou après infection) (cf note du COSV du 28 mars 2022 sur la protection des personnes profondément immunodéprimées).

Les mesures permettant le télétravail total ou à défaut le chômage partiel pour ces personnes doivent se poursuivre au-delà du 31/07/2022, de même que la prise en charge des masques chirurgicaux et FFP2.

2) Femmes enceintes

Des spécialistes (O. Picone) nous ont fait part du constat d'un surcroît d'hospitalisation pour covid-19 de femmes enceintes. Par ailleurs, de nouvelles études confirment à nouveau que la vaccination des femmes enceintes présente de très net bénéfices, tant pour la mère que pour l'enfant¹.

Face à ces éléments, le COSV souhaite réitérer à nouveau l'importance du rappel chez les femmes enceintes. Ces dernières doivent être considérées comme un public 'à risque'. Elles doivent être éligibles à un second rappel de vaccination, qui doit être espacé d'au moins 6 mois du premier rappel. Le COSV recommande que ce second rappel soit effectué de manière préférentielle au cours du second trimestre, ce qui permet de maximiser la protection de la mère contre les formes sévères et la

¹ -Boosting maternal and neonatal humoral immunity following SARS-CoV-2 infection using a single mRNA vaccine dose.

Nevo L, Cahen-Peretz A, Vorontsov O, Frenkel R, Kabessa M, Cohen SM, Hamrani A, Oiknine-Djian E, Lipschuetz M, Goldman-Wohl D, Walfisch A, Kovo M, Neeman M, Yagel S, Wolf DG, Beharier O. Am J Obstet Gynecol. 2022 Apr 14:S0002-9378(22)00282-4. doi: 10.1016/j.ajog.2022.04.010. Online ahead of print.

- COVID-19 booster vaccination during pregnancy enhances maternal binding and neutralizing antibody responses and transplacental antibody transfer to the newborn (DMID 21-0004).

Munoz FM, Posavad CM, Richardson BA, Badell ML, Bunge K, Mulligan MJ, Parameswaran L, Kelly C, Olsen-Chen C, Novak RM, Brady RC, Pasetti M, DeFranco E, Gerber JS, Shriver M, Suthar MS, Moore K, Coler R, Berube B, Kim SH, Piper JM, Miller A, Cardemil C, Neuzil KM, Beigi R; DMID Study Group. medRxiv. 2022 Jun 13:2022.06.13.22276354. doi: 10.1101/2022.06.13.22276354. Preprint.

protection du nouveau-né, qui bénéficie du transfert transplacentaire d'une quantité plus élevée d'anticorps protecteurs.

En l'absence de vaccination antérieure ou de premier rappel, il convient de débiter la vaccination dès que possible au décours de la grossesse.

3) Personnes vivant dans l'entourage proche d'une personne vulnérable

Le COSV recommande l'injection d'un second rappel vaccinal à toutes les personnes vivant dans l'entourage proche d'une personne vulnérable, afin de renforcer la protection de ces dernières. Dans ce cas spécifique, ce deuxième rappel doit-être accessible à tous les adultes ainsi qu'aux adolescents de 12 à 17 ans.